



Faches Thumesnil, le Samedi 25 Janvier 2020

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 25 Janvier 2020

Salle Jean Mermoz, 51, Rue de Jemmapes, Faches Thumesnil

Membres du Conseil d'Administration du club présents :

- Mathieu ROUX (Président)
- Caroline DURANTE (Vice-Présidente)
- Mathilde HOYEZ (Secrétaire)
- Cédric ROGEZ

Représentant du Comité Départemental Nord de Badminton :

- Excusés

Représentant de la ligue Hauts-de-France de Badminton :

- Excusés

Représentants de la municipalité de Faches Thumesnil présents :

- Mr Nicolas Mazurier - Maire de Faches-Thumesnil
- Mr Cosma Fracolla - Adjoint aux sports
- Membres du Conseil municipal

Introduction

Mathieu ROUX Président de l'association fera la présentation de cette Assemblée Générale.

Il présente les voeux au nom du club à chacune des personnes présentes lors de ce rassemblement.

Il remercie vivement la présence de monsieur Mazurier - Maire de Faches Thumesnil et de la présence de certains membres du conseil municipal.

Il présente ensuite l'ordre du jour de celui-ci.

Vérification du quorum

Le club comprend 108 Adhérents, le quorum est de 27 personnes.

L'émargement qui a été effectué compte une présence de 65 votes :

- 41 personnes présentes
- 24 pouvoirs

Le quorum est validé, l'assemblée générale ordinaire peut se dérouler conformément aux statuts de l'association.

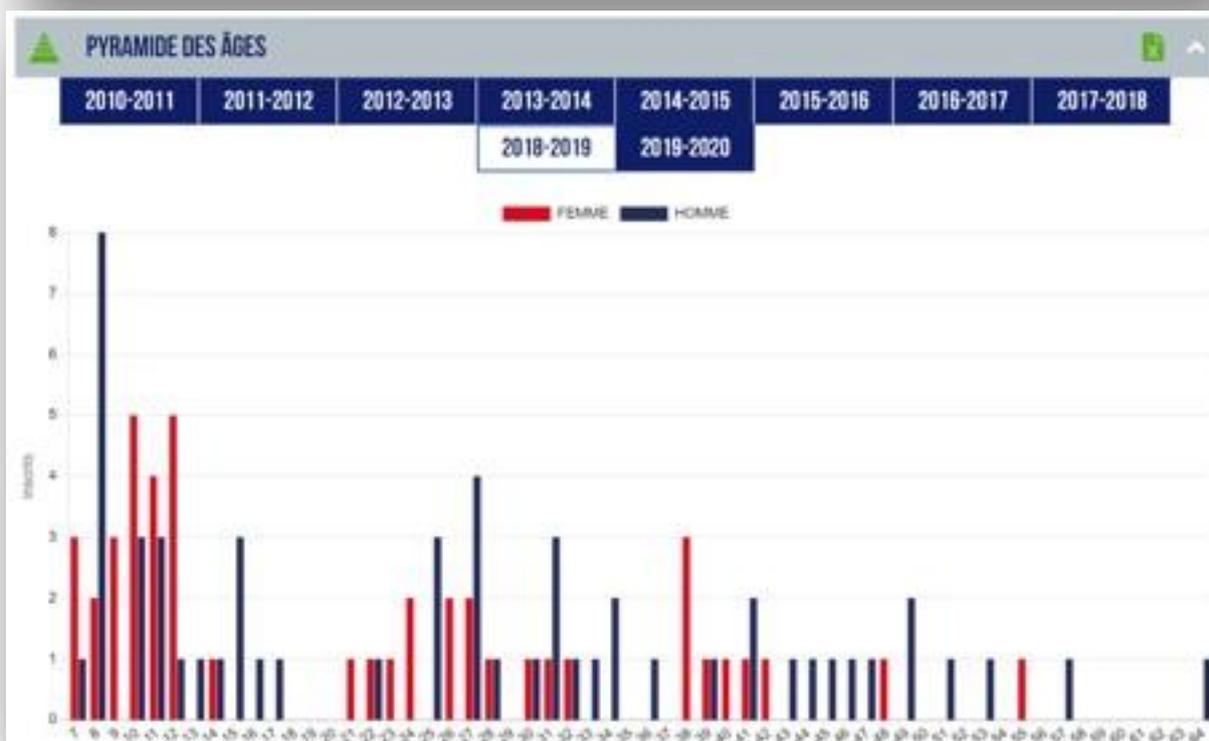
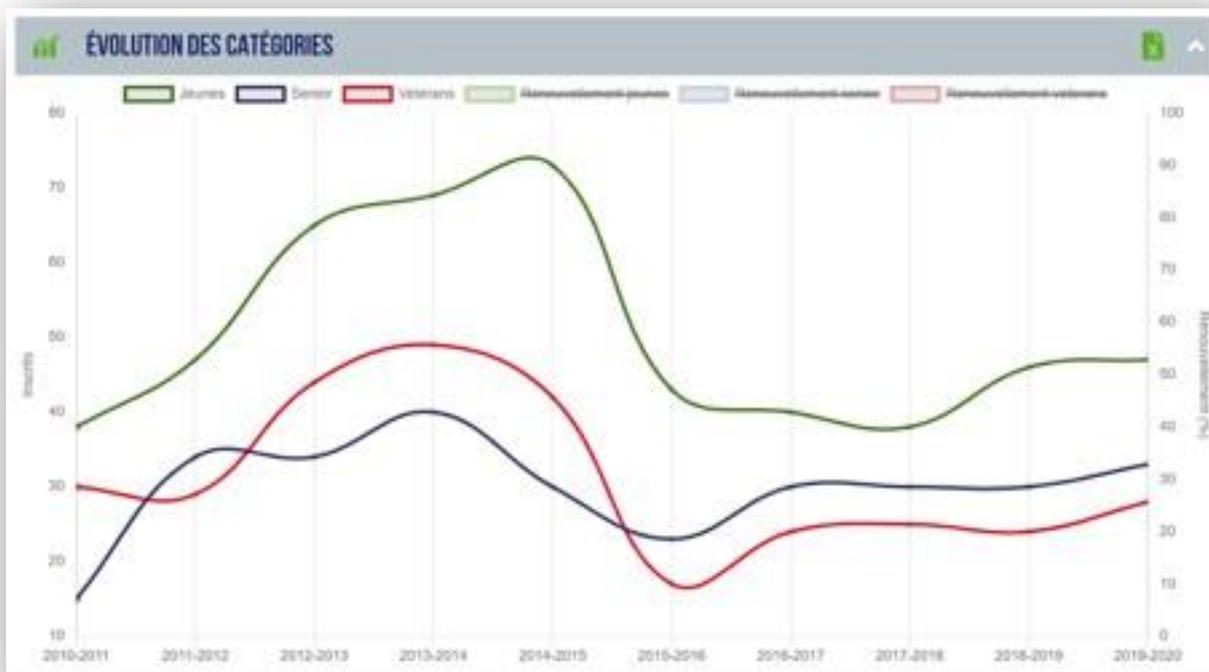
Désignation du Président de séance et du secrétaire

Le Président de séance désigné est Mathieu Roux et la Secrétaire est Mathilde Hoyez.

Rapport moral de la saison 2018-2019, présenté par le président du club

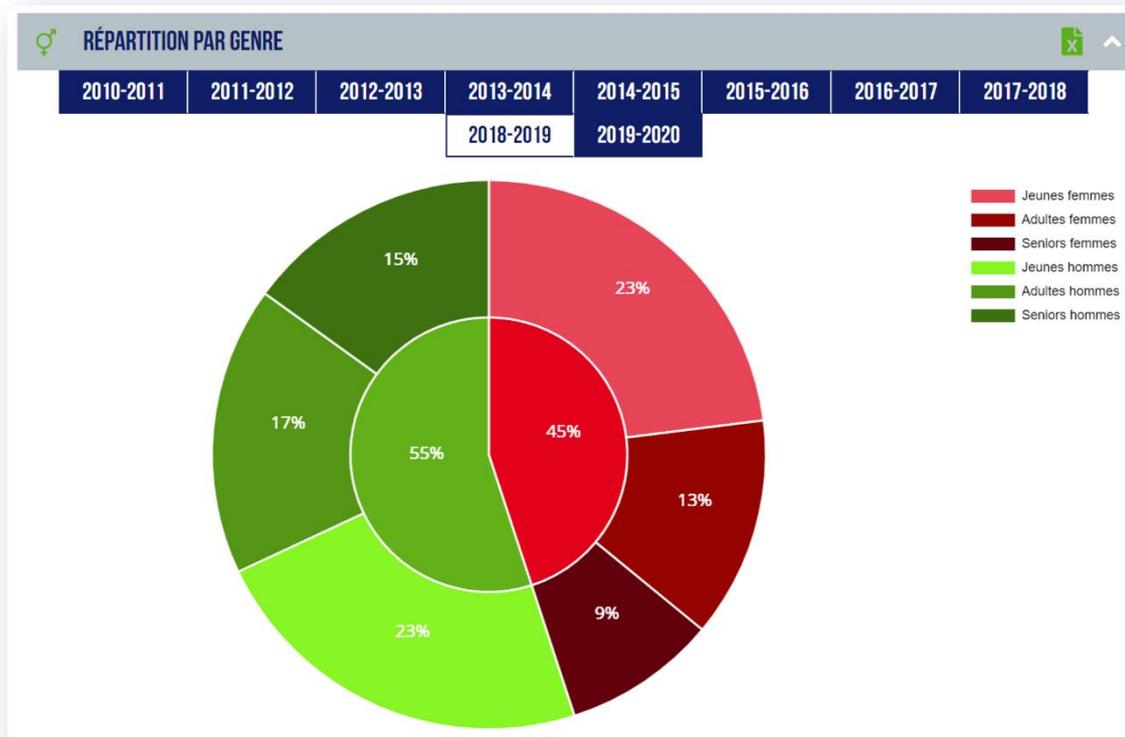
Mathieu explique lors de ce rapport moral l'évolution du club d'un point de vue des effectifs mais également selon les différentes catégories d'adhérents que nous pouvons accueillir au sein du club.





Nous avons une pyramide des âges en termes d'adhérents qui est relativement large, cependant nous avons du mal à mobiliser la tranche d'âge des 13/20 ans qui est faible voire quasi inexistante.

L'école de Badminton mobilise beaucoup de jeunes jusque 12/13 ans mais la tranche d'âge supérieure est soit présente dans les autres clubs (Lezennes, Lille, Templemars) soit ce sont des jeunes qui arrêtent le sport. Cette réflexion sera donc à mener pour essayer de mobiliser ces jeunes.



En ce qui concerne la population accueillie nous sommes quasiment à une équité puisque nous accueillons 55% d'Hommes et 45% de Femmes dans toutes les catégories confondues.

Vie du club :

Le Président explique que les adhérents ont pu bénéficier sur l'année 2018/2019 de près de 600 heures de pratiques. Il remercie également l'ensemble du conseil d'administration pour l'implication qui permet de pouvoir offrir cette disponibilité. Il remercie plus largement l'ensemble des bénévoles qui prennent le temps de s'impliquer pour le club. Ces bénévoles sont présents sur des temps forts de la vie du club et contribuent à le faire vivre.

Des moments conviviaux ont, comme tous les ans, été appréciés par les adhérents notamment la soirée post AG qui avait eu lieu à la salle Baron, la seconde fête de Noël en Décembre 2018 ainsi que les deux fêtes du club de mi et de fin de saison.

Un tournoi a également été organisé à la salle Mermoz ce qui a permis d'accueillir d'autres clubs mais aussi de réunir plusieurs adhérents du FTBad. Ce tournoi aura d'ailleurs été l'un des premiers challenges en terme de

démarche Eco responsable pour le club puisque la buvette ne rassemblait que des produits maison et tout a été mis en œuvre pour réduire et trier un maximum les déchets.

L'année 2018/2019 aura aussi été l'initialisation du Projet Club et le début de différentes réflexions autour de celui-ci.

La saison 2018 /2019 est positive dans sa globalité.

Cependant nous pouvons tout de même relever un point négatif qui est le départ du club de plusieurs joueurs et notamment du trésorier. Ces adhérents sont partis dû au manque de créneaux d'entraînements et des disponibilités de salles qu'ils trouvaient plus nombreuses dans d'autres clubs environnants.

Il est également rappelé la création de la commission Eco Club sur l'année 2018/2019 et qui aura été mise à l'honneur lors de ce début d'année 2020 à l'occasion des vœux du maire de la commune. Nous reparlerons de cet événement lors de l'AG prochaine.

Ecole de bad

Lors de l'année 2018/2019 l'école de Badminton a été labellisée 2 étoiles pour la troisième saison consécutive.

Les jeunes ont pu bénéficier de 160 heures d'entraînements avec deux entraîneurs diplômés. Certains d'entre eux ont d'ailleurs été récompensés par le passage de plume avec l'acquisition de 4 plumes blanches, 7 plumes jaunes, une plume verte et une plume bleue. Les jeunes ont également eu la possibilité de passer des moments conviviaux avant chaque départ en vacances autour d'un goûter à la fin de l'entraînement, moment très apprécié de chacun.

Malgré ses forces, le club connaît encore quelques difficultés notamment dans l'accueil limité du nombre de jeunes et les difficultés à les accompagner et trouver des accompagnants compétents et disponibles sur les créneaux d'entraînements qui leur sont proposés.

Cependant les jeunes apportent un joli palmarès également sur cette année puisque 90 matchs auront été joués pour un total de 40 victoires. 7 de nos jeunes auront découvert la compétition sur l'année pour la première fois, avec 1 victoire en challenge minimes et 5 secondes places en promotion.

Adultes

Le club rencontre comme chaque année des difficultés à inscrire deux équipes en interclubs mais celles-ci sont néanmoins toujours présentes avec des joueurs qui varient d'une année sur l'autre. En ce qui concerne l'année 2018/2019, l'équipe 1 termine à la 9ème place de la pré-régionale et l'équipe de 2 à la 9ème place de la Division 5.

Cependant, des difficultés persistent notamment la capacité d'accueil qui reste faible par rapport à la demande. Les créneaux restent insuffisants et sur des plages horaires qui ne conviennent pas toujours à l'ensemble des adhérents. Par ailleurs, les salles restreintes en nombre de terrain 3, 5 terrains et aucun tracé ne permettent pas de répondre à la demande d'inscriptions. Sur certains créneaux des joueurs attendent dans les gradins qu'un terrain se libère pour pouvoir jouer.

L'entraînement proposé aux adultes a également été un échec puisqu'il s'est vidé au cours de l'année. Cette expérience aura permis de modifier l'organisation sur l'année 2019/2020.

Une deuxième difficulté que le club rencontre est le manque de force vive permettant au club de pouvoir assurer la vie courante ainsi que le développement de projets (Bénévoles/Encadrants).

Mot du Représentant de la municipalité :

Le Maire, Mr Mazurier profite de ce sujet pour prendre la parole. Il commence tout d'abord par féliciter l'équipe pour la qualité de la présentation de cette assemblée générale. Il revient aussi sur la démarche Eco Club qu'il félicite et espère que cela pourra donner des idées à d'autres clubs de la commune.

Il aborde ensuite les sinistres de la piscine et du complexe Merchier. Pour ce dernier, les délais de traitement des assurances n'a pas permis une prise en charge rapide. Le remboursement et les autorisations d'intervention sur le site ont pris environ 1 an et demi ce qui a retardé la possibilité d'entamer une démarche de reconstruction. Cependant, Mr Mazurier annonce une bonne nouvelle puisque le concours d'architecte a été signé 15 jours auparavant. L'architecte devrait être désigné prochainement. Le projet est donc en bonne voie et regroupera 10 terrains conçus pour la pratique du Badminton. Ce projet a une valeur de 5,4 Millions et entre 7 et 8 millions d'euros pour l'ensemble du site sportif.

Mathieu Roux remercie monsieur le maire et aborde également le changement de réglementation lié aux financements par la réforme du CNDS vers l'ANS.

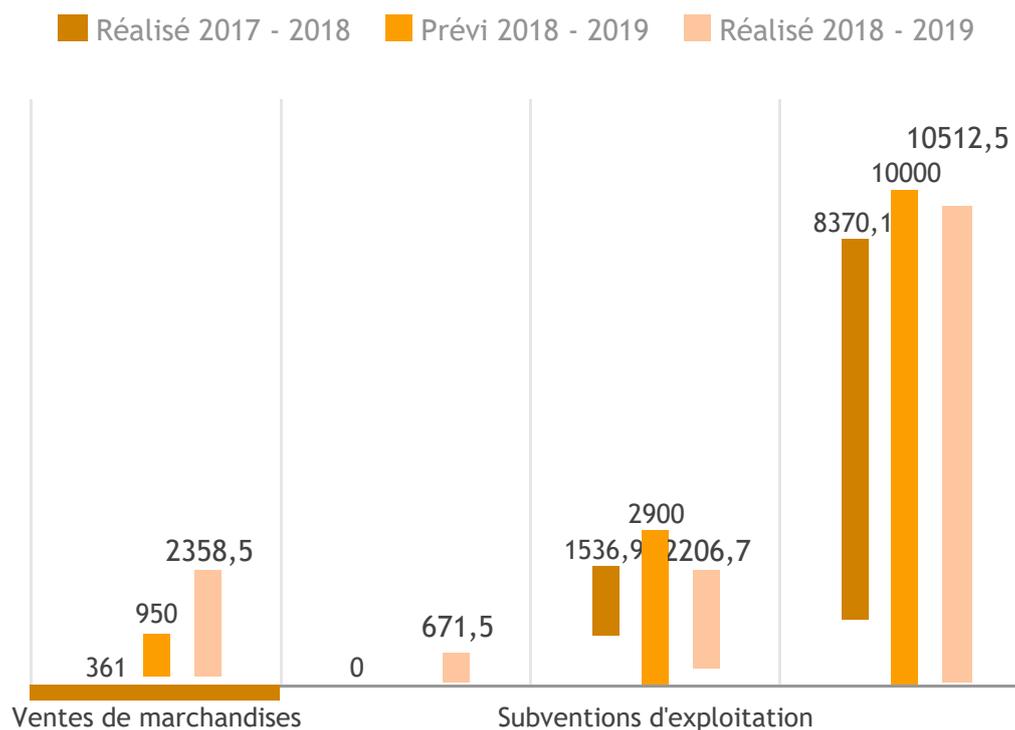
Vote du rapport moral de la saison 2018-2019

Le rapport moral est voté à l'unanimité par l'assemblée.

Rapport financier de la saison 2018-2019, présenté par le président, le club n'ayant plus de Trésorier.

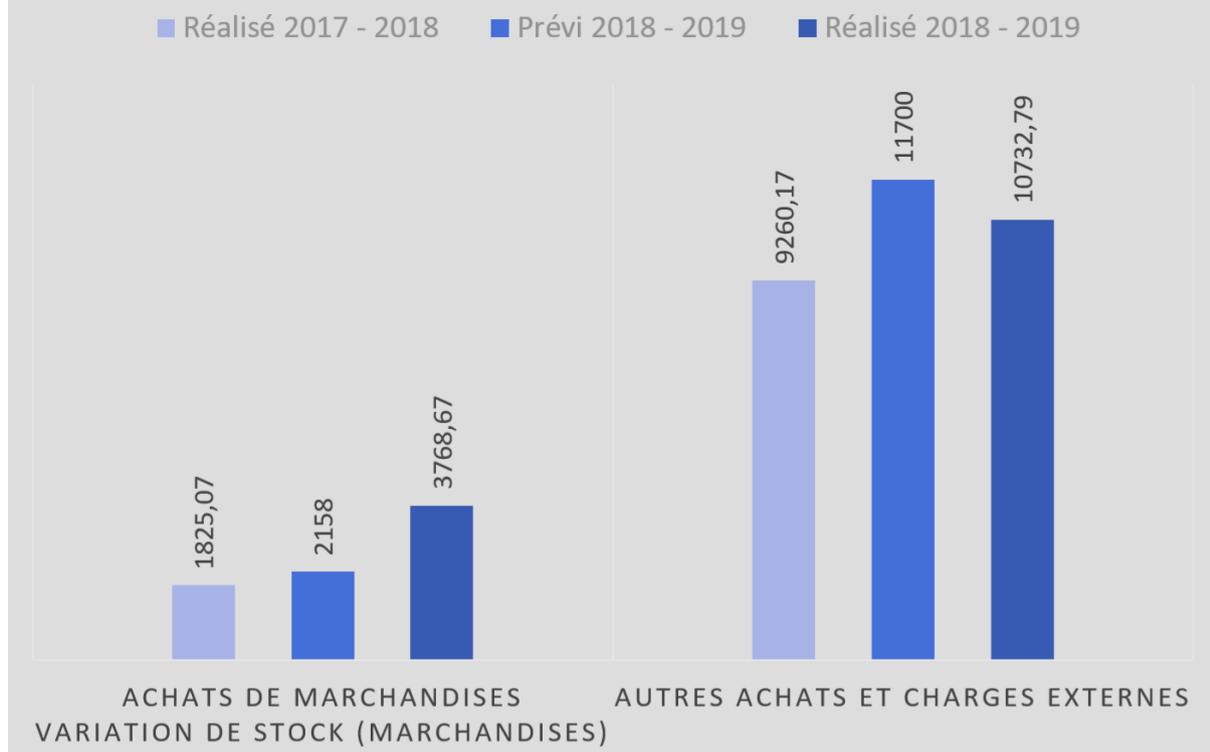
PRODUITS : 15749,20€

BUDGET : 13850 € ET 8€ DE PRODUITS FINANCIERS



CHARGES : 14501,46 €

BUDGET : 13858 €



Cela nous amène donc au 31/08/2019 :

- un excédent de 1360 euros.
- Compte courant : 1062,60 Euros
- Livret A : 9494,34 Euros

Le conseil d'administration propose de répartir l'excédent de la manière suivante :

- Ecole de bad : 750 euros
- Eco club: 200 euros
- Fond associatif : 410 Euros

Vote du rapport financier de la saison 2018-2019

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Lancement de la démarche du projet club :

Afin de déterminer le projet associatif, nous avons commencé par réaliser un diagnostic. Il doit permettre au conseil d'administration de décliner 4 projets :

- Projet de Gestion
- Projet Sportif
- Projet Associatif
- Projet Educatif

Mathieu Roux propose donc de reprendre l'organisation d'une association afin de tenter d'expliquer le rôle de chacun et montrer aux adhérents qu'il est possible de s'investir de manière plus ou moins importante sans faire partie du conseil d'administration. Il évoque notamment la volonté de vouloir faire plusieurs commissions pour pouvoir rassembler des adhérents autour d'un sujet commun.

En ce qui concerne ce début de saison, des actions ont déjà été mises en œuvre afin d'apporter des réponses concrètes aux difficultés constatées :

- Mise en place d'un créneau supplémentaire pour les Minibads
- Ouverture d'un créneau supplémentaire pour les jeunes
- Création d'une Filière jeune : Mardi soir avec deux créneaux pour des jeunes d'âges et de niveaux différents et un seul entraîneur
- Séparation de l'entraînement adulte en deux :
 - un créneau débutants le samedi Matin
 - un créneau confirmés/compétiteurs le Mercredi soir
- Formation des bénévoles
- Estimation d'un nombre d'adhérents en légère hausse

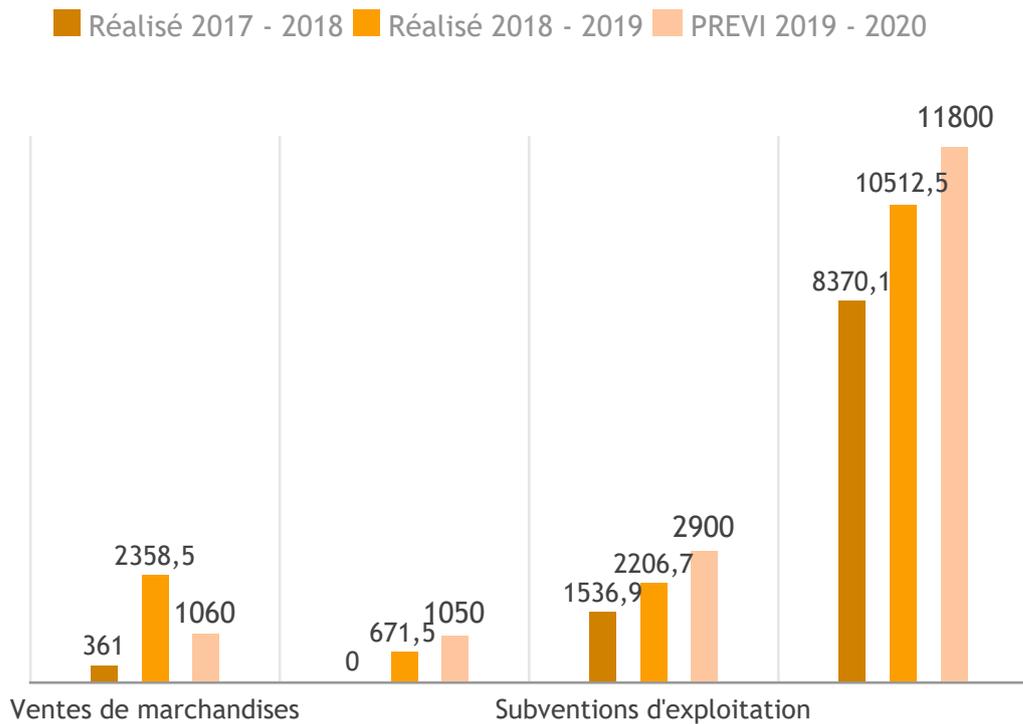
D'autres projets sont en cours de réflexion :

- Parcours du jeune Badiste
- Challenge Adulte interne
- Reconnaissance du Bénévolat
- Reconnaissance des compétiteurs
- Renforcement du projet Eco club
- ...

Les bonnes idées sont recherchées et l'équipe souhaite pouvoir s'agrandir pour pouvoir échanger ensemble sur l'avenir du club et ses différents projets.

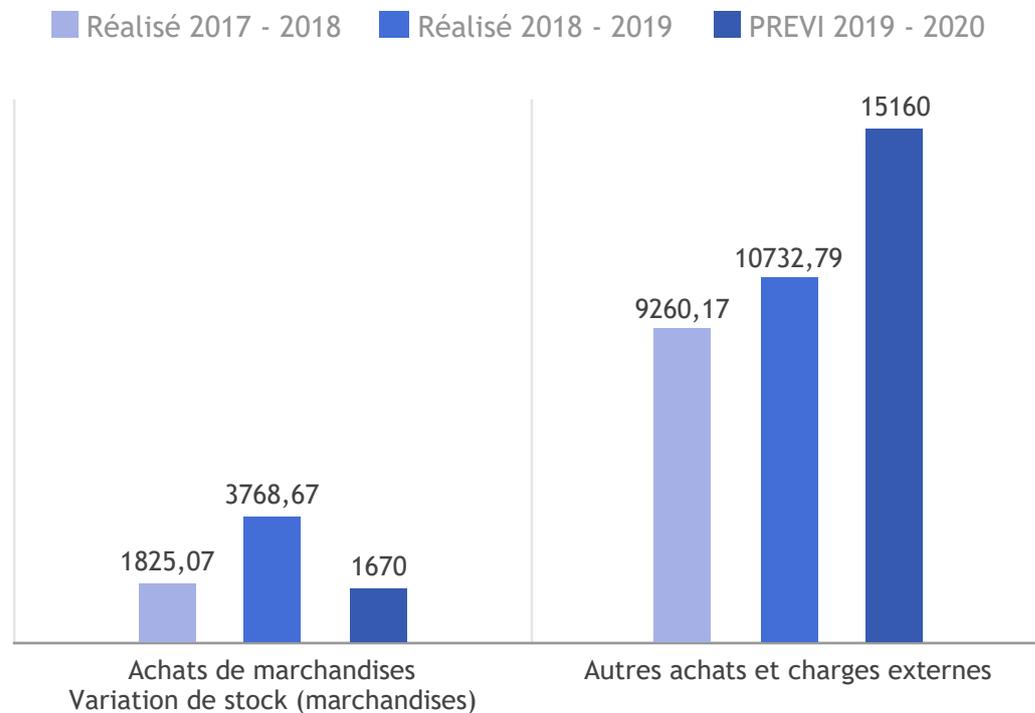
Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2018 - 2019

PRODUITS : 16830€ (+ 7%) DONT 20€ DE PRODUIT
FINANCIER
RÉALISÉ 2018-2019 : 15749,20€



CHARGES : 16830€

RÉALISÉ 2018-2019 : 14501,46 €



Vote du budget prévisionnel pour la saison 2019 - 2020

Le Budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Election des membres du Conseil d'Administration

Justine Mathon et Patrick Durante se présentent au conseil d'administration.
Justine Mathon et Patrick Durante sont élus à l'unanimité par l'assemblée générale.

Questions diverses

Aucune question.

Mathieu ROUX - Président

